

BRETAGNE

Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de BRETAGNE sur la révision de la carte communale de la commune de Buléon (56)

n° MRAe 2017-004994

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier dans le délai de trois mois qui lui était imparti le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 23/05/2017. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 25 août 2017 La Présidente de la MRAe de la région Bretagne

Françoise GADBIN